

# COMMUNE DE FAYE SUR ARDIN

## Séance du 26 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six du mois de juin, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Faye sur Ardin régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle des délibérations en réunion ordinaire.

**Présents :** MICOU Corine, AUDEBERT Claude, LUCAS Franck, TRAMAUX Julien, MACOUI Martine, ANQUETIL Sébastien, RENAULT Françoise, RIMBEAU Jean-François, BAUDOUIN Wilfried, BERTAUD Chantal, BONNET Guillaume, BOUTINEAU Francis.

### Excusés :

Absents : POIRAUDEAU Frédéric, ALLOUCHE Cédric.

Le Conseil a choisi pour secrétaire, Madame RENAULT. Madame le Maire ouvre la séance et demande à Madame RENAULT Françoise de donner lecture du précédent procès-verbal.

### ORDRE DU JOUR

- Devis matériel informatique et photocopieur
- Devis SIGNAUX GIROD
- Devis défibrillateur
- Désignation d'un référent incendie
- Plan Communal de Sauvegarde
- Projet Eolien
- ZAN
- Programme 14 juillet
- Appel à projet - Cour d'école
- Délibération sur le nombre d'adjoints suite à démission

### Questions diverses

### DCM - 2023 - 025 - Remplacement photocopieur

La location du photocopieur du secrétariat est arrivée à échéance.

Trois prestataires ont été contactés pour nous adresser leurs offres pour la même base de besoins ;

|                      | LOYER    | COPIES NOIR ET BLANC | COPIES COULEUR | TOTAL    | TOTAL HT ANNUEL |
|----------------------|----------|----------------------|----------------|----------|-----------------|
| SBS HP               | 163.53 € | 16.56 €              | 93.38 €        | 273.47 € | 1 093.88 €      |
| SFERE KONIKA MINOLTA | 196.00 € | 8.87 €               | 60.63 €        | 265.51 € | 1 062.04 €      |
| KOESIO               | 195.00 € | 9.94 €               | 63.05 €        | 267.99 € | 1 071.96 €      |

Après avoir étudié les différents devis proposés, le conseil municipal décide à l'unanimité de porter son choix sur l'entreprise SFERE de NIORT pour le listing du matériel KONIKA MINOLTA pour un coût de location annuel de 1062.60 € HT.

#### DCM - 2023 - 025 - Remplacement informatique secrétariat

Le matériel informatique de la mairie a plus de cinq ans, il est envisagé de le remplacer.

Deux entreprises ont répondu au cahier des charges pour le remplacement du matériel.

|                                    | POSTE    | PACK OFFICE | PRESTATION ATELIER | PRESTATION SUR SITE | SAUVEGARDE 3 ANS | DISQUE DUR                      | TOTAL HT   |
|------------------------------------|----------|-------------|--------------------|---------------------|------------------|---------------------------------|------------|
| KOESIO<br>DELL<br>OPTIPLEX<br>3000 | 830.00 € | 260.00 €    | 60.00 €            | 405.00 €            | 264.00 e         | 140,00 €                        | 1 959.00 € |
| SBS<br>DELL<br>OPTIPLEX<br>3000    | 899.00 € | 259.00 €    | _____              | 95.00 €             | 716.40 €         | Boitier NAS + Disque dur OFFERT | 1 969.40 e |

Les conseillers présents ont étudié les deux propositions, Monsieur TRAMAUX Julien se propose d'étudier de plus près les devis. L'assemblée sursoit à sa décision à une prochaine réunion.

#### Devis SIGNAUD GIROD

Madame le Maire explique qu'elle a rencontré, accompagnée du premier adjoint, le représentant de chez SIGNAUX GIROD (panneaux de signalisation et peinture). Ils souhaitent obtenir divers renseignements et faire plusieurs demandes en vue de recevoir un devis. Or à ce jour le devis n'est pas arrivé, le sujet est à surseoir, il sera inscrit à la prochaine réunion.

#### DCM - 2023 - 026 - Défibrillateur

Madame le Maire informe qu'elle a été démarchée de nombreuses fois, pour équiper la commune en défibrillateur. Elle demande dans un premier temps si les membres du conseil municipal sont pour l'acquisition d'un défibrillateur, sachant que la caserne des pompiers se trouve à moins de cinq minutes du centre bourg.

A l'unanimité, les membres présents sont favorables à l'achat d'un défibrillateur. Après échange, il est également décidé de son emplacement qui se situerait sous le porche d'entrée de la salle des fêtes, où il serait à l'abri des intempéries.

Madame le Maire présente un devis de location et un devis d'achat. Monsieur LUCAS adjoint va se renseigner de son côté afin de trouver des tarifs plus attractifs.

#### DCM - 2023 - 027 - Désignation d'un référent incendie

Monsieur Franck LUCAS est renouvelé référent incendie.

## DCM - 2023 - 028 - Plan communal de sauvegarde

Suite à une réunion avec madame la préfète, celle-ci a insisté sur l'importance de la présence d'un plan communal de sauvegarde à jour dans les communes, pour être opérationnel en cas de catastrophes naturelles ou technologiques.

La commune était dotée d'un plan communal de sauvegarde vieillissant. Il a donc été revu et mis à jour afin d'être le plus efficace en cas de catastrophe.

## DCM - 2023 - 029 - Projet éolien

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Franck LUCAS, celui-ci rappelle qu'une réunion ouverte au public a eu lieu le 13 juin dernier, concernant le projet éolien de Buffe-vent de notre commune.

Cette réunion avait pour but d'informer sur les avancées du projet, de travailler sur l'implantation des éoliennes et d'évoquer les mesures compensatoires.

Toutes les études écologiques, acoustiques, paysagères et de vent sont terminées. En tenant compte de tous les paramètres de faisabilité, il pourrait être possible d'implanter quatre à cinq éoliennes.

## ZAN et ENR

ZAN (Zéro artificialisation nette) est un objectif fixé pour 2050.

C'est une demande aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030. Le calcul de cette réduction sera établi par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2021.

ENR (Energie renouvelable) La loi du 10 mars 2023 relative à l'APER prévoit dans son article 15 la mise en place d'une planification ascendante des énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire français.

Cet article demande aux communes de définir des « zones d'accélération » des énergies renouvelables. Ces zones doivent refléter une volonté politique locale. Ces zones d'accélération correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables.

Ce ne sont pas des zones exclusives. Des projets peuvent donc être autorisés en dehors de ces zones.

Des mécanismes financiers incitatifs pourront être introduits pour encourager les développeurs à se diriger vers ces terrains préférentiels. Mais l'avantage pour eux est de savoir que leurs projets sont attendus favorablement par les élus locaux et la population.

Les communes doivent définir des Zones d'Accélération par type d'ENR en fonction des potentiels des territoires.

## Programme du 14 juillet

Il est toujours possible de s'inscrire au repas du 14 juillet et ceci jusqu'au 5 juillet 2023.

Programme :

- 10 h 00 - Match de Foot
- 12 h 15 - Apéritif
- 13 h 00 - Repas suivi d'un après-midi jeux.

## Appel à projet cour d'école

Pour les communes labellisées JO 2024, l'agence nationale du Sport en étroite collaboration avec le Ministère des Sports des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et le comité d'organisation Paris 2024, souhaitent soutenir via un fonds dédié, les établissements scolaires dans

l'aménagement de leurs cours de récréation pour y développer une activité physique et sportive ludique et attractive tout en favorisant une appropriation moins générée de ces espaces.

Les dépenses éligibles correspondent exclusivement à des marquages au sol (pas de matériels).  
Les dossiers sont à déposer depuis le 8 juin 2023.

#### **DCM - 2023 - 030 - Démission Du 3<sup>ème</sup> adjoint**

Madame le maire informe que Monsieur GODILLON Thierry a démissionné de ses fonctions de 3<sup>ème</sup> adjoint et de conseiller municipal. Il a adressé à Mme la Préfète, un courrier dans lequel elle lui faisait part de son intention de démissionner

Mme la Préfète a adressé une réponse favorable à la demande de Monsieur GODILLON.

Madame le maire propose au conseil municipal de rester à trois adjoints. Le conseil accepte à l'unanimité et passe au vote du nouvel adjoint.

Madame le Maire propose la candidature de Madame MACOUIN Martine et demande si d'autres personnes sont candidates. Personne ne s'est manifesté.

Il est alors procédé au déroulement du vote à bulletin secret.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs, Madame RENAULT Françoise et Monsieur TRAMAUX Julien.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement de vote a donné le résultat ci-après.

Nombre de bulletins : 12

Nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Madame MACOUIN Martine a obtenu 12 voix.

Madame MACOUIN Martine ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée troisième adjointe.

Madame MACOUIN Martine percevra la même indemnité que l'adjoint démissionnaire qui est fixée : 8.7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. Cette indemnité se substituera à l'indemnité que percevait Madame MACOUIN en tant que conseillère municipale responsable de la communication.

#### **DCM - 2023 - 031 - Modification des délégués communaux au SIVOM**

Le 3<sup>ème</sup> adjoint démissionnaire était représentant titulaire auprès du SIVOM. Monsieur POIRAUDEAU suppléant n'a jamais assisté aux réunions pour remplacer un titulaire.

Madame le Maire demande à l'assemblée de renommer les délégués SIVOM titulaires et suppléants.

Monsieur RIMBEAU Jean-François reste membre titulaire.

Monsieur BONNET Guillaume précédemment membre suppléant sera délégué titulaire

Monsieur AUDEBERT Claude et Monsieur TRAMAUX Julien seront délégués suppléants.

## QUESTIONS DIVERSES

### Le CARUG (Comité d'Aménagement Rural et Urbain de la Gâtine)

Le CARUG demande aux Conseils Municipaux de désigner un référent artistique.

Monsieur TRAMAUX Julien accepte d'être référent artistique CARUG.

Madame le Maire informe que les petites communes auront le droit à un spectacle gratuit pendant le mandat.

### Référent déontologique

L'association départementale des Maires de France a proposé plusieurs listes de référents déontologiques. Le sujet a été évoqué lors d'une réunion communautaire, les délégués présents souhaitaient que les communes de la COM COM choisissent le même référent.

La décision a été ajournée.

### Astragale

L'Astragale association de la commune d'Ardin dispense des cours de danse dans la salle des fêtes le jeudi de 17 h à 22 heures, depuis deux ans.

La présidente a adressé un courrier à Madame le Maire dans lequel elle réitère sa demande d'occuper la salle des fêtes le jeudi soir.

L'assemblée accepte le prêt de la salle à l'Association Astragale

### Préau communal

Madame le Maire informe que Mme HERBRETEAU, chargée de mission au Pays de Gâtine, l'a contactée pour l'informée que le 12 juillet elle serait invitée à Champdeniers, pour signer les premiers contrats régional de développement et de transition 2023-2026 dont le réaménagement du Préau communal fait partie.

### SIVOM

Monsieur RIMBEAU Jean-François délégué SIVOM informe que l'ancienne trésorerie de Coulonges sur l'Autize est mise en vente et que les tivolis ont été remis à l'association de l'inter village. Le SIVOM prévoit également le changement des deux tracteurs.

### SIVU

Pour la rentrée prochaine les effectifs sont stables, ils s'élèvent à 67 élèves pour l'école de Faye et 67 élèves pour l'école de Béceleuf, soit un total de 134 élèves.

Madame RENAULT informe qu'elle a démissionné de sa place de présidente et que c'est Madame YAHIA Jocelyne de Béceleuf qui a pris la présidence. Madame RENAULT a quant à elle pris la vice-présidence.

### ACSAD

Monsieur BOUTINEAU Francis, référent ACSAD a assisté à une réunion ce jour, il explique que l'ACSAD s'était associée au GROUPE GPA. Des problèmes les ont amenés à dissoudre leur fusion, l'ACSAD a donc retrouvé son identité.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents

|                       |        |                    |        |
|-----------------------|--------|--------------------|--------|
| MICOU Corine          |        | ANQUETIL Sébastien |        |
| AUDEBERT Claude       |        | ALLOUCHE Cédric    | Absent |
| LUCAS Franck          |        | BERTAUD Chantal    |        |
| MACOUIN Martine       |        | BONNET Guillaume   |        |
| RIMBEAU Jean-François |        | BAUDOUIN Wilfried  |        |
| BOUTINEAU Francis     |        | TRAMAUX Julien     |        |
| POIREAUDEAU Frédéric  | Absent | RENAULT Françoise  |        |

Réunion du 26 juin 2023